

## ANNEXE 3

# *CARACTERISTIQUES DE LA VOIRIE*



Les rues non citées ci-dessous ne sont pas frappées d'alignement.

DENOMMINATIONS	DEFINITION	Largeur actuelle	Largeur prévue	OBSERVATIONS
Rue des Champs Bergers	de la rue Maurice Berteaux à la rue Ampère	6 m	8 m	
Impasse des Cimentiers	de la rue des Bas Villiers se terminant en impasse vers l'autoroute	4 m	8 m	élargissement côté autoroute
Route de la Côte Mateau	du CD 158 à la limite de la zone UE	5 m	9 m	
Rue des Deux Gares	Bld Salengro à la route de Houdan	6.5 m à 8 m	10 m	élargissement côté n° pairs
Rue de Dreux	Rue Valognes à rue des Deux Gares	10 m	12 m	élargissement côté n° pairs
Route de Guerville	C.D. n° 158	9 m	13 m	élargissement côté n° pairs
Rue Guillet	Route de Houdan à rue des Vallions	8 m	13 m	élargissement côté n° pairs
Route de Houdan	En limite avec la commune d'Auffreville-Brasseuil	10 m	12 m	élargissement côté n° pairs
Rue Jean Jaouen		6 à 12 m	24 m	
Rue Jean Jaurès	Bd Salengro à la rue de Dreux	10 m	12 m	élargissement côté n° pairs
Rue des Merisiers	Chemin de Dreux à la rue Berteaux	12 m à 22,5 m	16 m	élargis. côté n° impairs entre rue Berteaux et rue Beaumarchais
Rue de la Ravine	de la rue Berteaux à route de Houdan	10 m	15 m	élargissement côté n° impairs
Rue Robespierre	de rue Moulin au chemin des Valmonts	9 m	9 m	
Boulevard Roger Salengro	du CD 110 à rue du Val St Georges	17.5 m	24 m	élargissement côté n° impairs
Rue des Soupirs	de l'autoroute à route de St Germain	7 m	10 m	élargissement côté n° impairs
Rue des Valmonts	de la rue Berteaux à la rue Moulin	12 m	15 m	élargissement côté n° impairs